



Le Buisseran

février 2010

53



journal d'information municipal



mairie

p5



associations

p12



Informations

p18

sommaire

● **sommaire - editorial** p.2

le môt du Maire

● **mairie** p.3

civisme et citoyenneté - voirie - urbanisme - marchés publics - repas des anciens - la buissière d'hier et d'aujourd'hui - foire aux bourgeois



● **intercommunalité** p.9

comité local d'installation - le cerf-volant - transport du grésivaudan

● **la vie associative** p.12

les théâtreux se préparent - bricolage de ncel - le loto des enfants - balade autour du livre



● **informations** p.x

informations diverses - agenda



Directeur de la publication : Jean-Pierre BUART - Maire de la Buisnière
Création graphique : PRINT & DESIGN - Romuald PERDOUX - Laissaud
Dépôt légal du 03/08/94



entre nous ●

Chers concitoyens,

L'année nouvelle est déjà bien commencée. Je présente, à toutes les personnes que je n'ai pas eu l'occasion de saluer au cours des différentes cérémonies, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2010.

● Cette année verra l'achèvement de différents travaux en cours, mais surtout, nous l'espérons, le commencement de la mise en séparatif de l'assainissement communal.

● Le SABRE (Syndicat d'Assainissement du Bréda) pose actuellement la conduite de transit qui reliera la Rue de La Buissonnée à la station d'épuration de Pontcharra. Il est donc évident que les travaux communaux débiteront par le hameau de La Ville.

Les études sont terminées depuis juillet 2009 et les subventions demandées à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général depuis septembre 2009. Le plan de financement n'est pas encore figé, car le Conseil Général qui a changé ses modalités d'attribution en pourcentage et en temps, n'a pas encore fait connaître sa décision.

Nous avons absolument besoin de cette subvention en 2010 pour finaliser le projet. Les fonds propres communaux économisés depuis 2008, ajoutés à un emprunt conséquent ainsi qu'à la subvention de l'agence de l'Eau ne suffiront pas à financer la totalité des travaux si le Conseil Général nous faisait « faux bond ». Dans ce cas, nous devrions répartir le projet sur plusieurs années ce qui serait très, voire trop, pénalisant financièrement. Je ne manquerai pas de vous informer de l'évolution de cette situation.

● Fin février s'achèvera le recensement de la population. Je remercie les habitants de la Commune d'avoir facilité le travail de l'agent recenseur.

● Je vous rappelle que les 14 et 21 mars auront lieu les élections régionales. S'exprimer est un devoir, c'est aussi une liberté que nous envient beaucoup d'êtres humains.

● Le 28 mars ce sera la foire de la Commune. J'espère vous rencontrer nombreux à cette manifestation.

● Des vols ont lieu sur la Commune. Soyez vigilants et conscients que cela n'arrive pas qu'aux autres.

Bien à vous,

Jean-Pierre BUART

Civisme et Citoyenneté

Ces dernières semaines ont vu se développer de nombreux actes d'incivilité que nous pensions appartenir au passé. Nous voulons rappeler aux inconditionnels de ces dérapages que ces comportements ont des conséquences graves et directes sur la santé de la population, de la faune et de la flore de la vallée.

Le premier d'entre eux apparaît comme une maladie chronique tous les ans, à la même période. Il s'agit de ces feux où se retrouvent brûlés, pêle-mêle tout ce que la végétation abandonne sur le sol à l'automne (déchets verts : feuilles, branches, etc...).

Ces habitudes qui pourraient sembler anodines tant elles se perpétuent depuis l'aube des temps, ont des conséquences dramatiques sur les organismes les plus fragiles (enfants, personnes âgées, malades, etc...). Nous vous rappelons que lorsqu'une dizaine de personne brûle un mètre cube de feuilles mortes et humides, elles diffusent dans l'atmosphère autant de dioxine que l'usine de traitement de la ville de Chambéry en une seule journée. Nous espérons que cette information fera réfléchir certains d'entre vous.

Le deuxième point dont nous voulons parler, c'est l'utilisation des regards des eaux de pluie de la commune, comme fosses de vidange pour des produits qui n'ont rien à y faire (peintures, huiles de moteurs, etc...).

Ce comportement est d'autant plus incompréhensible que nous avons le privilège de posséder deux déchetteries habilitées à recevoir ce type de déchets à proximité de notre commune (le Cheylas et Pontcharra).

De surcroît, si les mentalités n'évoluent pas, les conséquences écologiques seront à terme encore plus catastrophiques. En effet, dans les années à venir, les eaux de pluie seront directement orientées vers l'Isère. Je vous laisse imaginer le désastre sur la biodiversité de ce fleuve qui recevrait des huiles de vidange ou de la peinture.

Nos appels précédents à votre civisme n'ayant pas engendré les résultats escomptés, nous faisons aujourd'hui appel à votre bon sens. Nous devons être conscients que tous nos actes, des plus élémentaires aux plus importants, agissent sur notre présent mais surtout modifient de façon irréversible le cadre de vie des générations à venir.

Nous comptons sur une prise de conscience et le civisme de chacun d'entre nous

Eric CLAMECY

Voierie - Travaux : Où en est-on ?

Aménagement des rues de la commune :

Au cours des dix dernières années, la population de notre commune s'est accrue de façon considérable. Les projections les plus récentes sur le manque cruel de logements dans les grandes agglomérations de la vallée, associées à leurs coûts exorbitants font craindre que l'accroissement du nombre de nos habitants ne se poursuive dans le même sens dans les années à venir.

Cette évolution, dont on pourrait se réjouir tant elle reflète la qualité de vie de notre village, a eu comme conséquence néfaste, une augmentation très importante du nombre de véhicules en circulation et surtout en stationnement dans notre commune.

La configuration de nos rues, héritage d'une époque où les problèmes de circulation ne se posaient pas, n'est pas adaptée à cette nouvelle problématique. Il suffit pour s'en convaincre de se promener le soir dans certains quartiers pour constater que les véhicules mal garés sur la chaussée créent des zones où le danger est permanent.

Pour remédier de façon progressive à cette situation, la commission voirie projette de rencontrer au cours de réunions publiques les habitants des différents quartiers pour étudier avec eux les solutions appropriées à ce problème.

Ces consultations se dérouleront courant 2010. Chacun recevra dans sa boîte aux lettres une invitation à y participer. Une synthèse sera ensuite établie par la commission de travail qui proposera un projet définitif au conseil municipal.

Nous comptons sur la participation de chacun,

Eric CLAMECY

Urbanisme

Quand faut-il déposer un dossier de déclaration préalable :

- Je crée des travaux dans ma maison en créant une ouverture dans le mur, je change l'aspect extérieur de la façade.
- Je crée de nouvelles surfaces de planchers comprises entre 2 et 20 m².
- Je transforme mon toit en posant une fenêtre de toit, une lucarne sans en changer le volume. Je pose des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques sur le toit.
- Je rehausse une partie de la charpente pour poser une fenêtre.
- J'emménage mon toit terrasse en ajoutant une charpente en créant une pièce mansardée : je ne crée pas de nouvelle surface mais simplement un changement de volume.
- Je fais un ravalement de façade.
- J'emménage mon garage pour le transformer en chambre d'habitation dont la surface est supérieure à 10 m².
- J'utilise mon garage pour du commerce de détail sans changer l'aspect extérieur du bâtiment ou sans toucher aux murs porteurs.
- J'installe une véranda dont la superficie est inférieure à 20 m².
- Je construis une clôture autour de ma propriété.
- Je fixe une antenne parabolique, un climatiseur ou une pompe à chaleur, je ne change pas le volume mais je modifie l'aspect extérieur du bâtiment.
- J'installe un châssis ou une serre d'une hauteur comprise entre 1.80 m et 4 m créant une surface au sol égale ou inférieure à 2000 m².
- J'installe une piscine gonflable de plus de 10 m³ pour une durée supérieure à 3 mois.
- J'installe une piscine fixe de plus de 10 m² et de moins de 100 m² sans couverture fixe.
- J'installe ma caravane sur un terrain autre que la cour de ma maison pour plus de 3 mois consécutifs ou non.

Quand faut-il déposer un dossier de permis de construire en mairie :

- J'édifie une construction nouvelle même sans fondation.
- Je rehausse le mur pour aménager le toit et ajouter une fenêtre.
- Je transforme mon garage en commerce de détail et change l'aspect extérieur du bâtiment (modification de la façade).
- J'installe une véranda dont la superficie est supérieure à 20 m² de SHOB.
- J'installe un châssis ou une serre de plus de 4 m de haut ou créant une surface au sol supérieure à 2000 m².
- J'installe une piscine fixe disposant d'une couverture modulable d'une hauteur supérieure à 1.80 m au-dessus du niveau de l'eau ou d'une couverture fixe de 2 m de haut.
- Après démolition de planchers, j'en reconstruis un dont la nouvelle surface de plancher est supérieure à 20 m².
- J'installe ma caravane dans la cour de ma maison, je supprime les roues et la laisse en place pendant plus de 3 mois (elle devient une habitation fixe).

Pour toutes ces demandes, le délai d'instruction est en principe :

- De deux mois pour une maison individuelle.
- De trois mois pour les autres demandes de permis de construire.
- De six mois lorsque le projet est situé dans le champ de visibilité d'un bâtiment classé et qu'il y a lieu de faire recours auprès de l'architecte des bâtiments de France (ABF).
- Passé le délai d'instruction notifié, le silence fardé par l'administration vaut décision tacite ne pouvant faire l'objet d'aucun retrait de sa part.

Dans quel délai dois-je déposer les pièces manquantes au dossier ?

Les pièces réclamées doivent être fournies dans le délai de trois mois suivant la notification. A défaut, la demande est tacitement refusée, il faudra présenter un nouveau dossier.

● Déclarations préalables déposées depuis juillet 2009 :

SYSTEMA France pour CANDELA Christophe / KASTRIOSTIS Joël / COURRIER Françoise / DERVILLE Thierry MAITRE Bernard / SYSTEMA France pour GIRARD Christophe / CHAPON Jean-Damien / PETROSSI Simon CHARMET Jean-Pierre / VAPILLON Virginie née DEVAUX / DALLA-COSTA Stéphane / DELPLANQUE Véronique

● Demandes de permis de construire déposées depuis juillet 2009 :

DE BARROS Joaquim / GALLINETTA Sébastien / COURRIER Françoise / CHEVALLEREAU Olivier

● Demande de permis d'aménager déposée en 2009-12-23 :

Mme PASQUIER Maryse née MAITRE

Liste des Marchés Publics de l'année 2009

Etablie en application de l'article 138 du code des Marchés Publics

Marchés de Travaux entre 133 000 € HT et 205 999,99 € HT

OBJET DU MARCHÉ	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Programme Eau Potable : <i>Liaison captage du Fayet au réservoir du Boissieu</i>	23/01/2009	Entreprise FILEPPI	38320

Marchés de Services entre 50 000 € HT et 89 999,99 € HT

OBJET DU MARCHÉ	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement et d'eau potable sur le secteur de «La Ville»	19/05/2009	SARL RES'O CONSEIL	38450

Le repas des anciens

Décor chaleureux et ambiance festive pour le traditionnel repas des anciens. Autour d'un délicieux menu, retrouvailles et conversations ont fait de cette journée un moment joyeux et convivial.

En présence des maires honoraires Roger PIN et Jean Paul FAVERGEON ainsi que des doyens Gilberte MICHEL et Eugène CARRON, le Maire a tenu à remercier plus particulièrement Françoise Courier et Marie Christine Vassy d'avoir concocté un décor somptueux de la salle. Le père Noël auprès d'une cheminée plus vraie que nature, le chalet et les animaux au milieu de la forêt, les cadeaux au pied du sapin, rien n'a été oublié. Un vrai bonheur.



La Buisserie d'hier et d'aujourd'hui

Il y a quelques semaines, une jeune fille de la Buisserie m'a sollicité en tant que Conseiller municipal, pour que je lui fournisse des photographies anciennes de la commune. Elle devait compléter une étude que son professeur du collège lui avait confiée.

Après quelques recherches, je me suis vite rendu compte que cette demoiselle venait de mettre en lumière un des paradoxes de notre commune. En effet, en dépit d'une histoire riche en événements, nous ne possédons aucun support ou espace de travail qui nous permette de la consulter.

Face à un univers en constante mutation, nous nous devons de rester vigilant et ne pas oublier que l'avenir ne peut se construire en faisant abstraction du passé. Au contraire, nous devons nous en inspirer et l'utiliser comme un terreau dans lequel les jeunes générations pourront puiser.

L'histoire appartient à tous, et chacun a la responsabilité de la préserver. Le devoir de mémoire, n'est pas un concept abstrait mais bien une réalité nécessaire. Les commémorations en sont un bel exemple tous les ans. Il serait regrettable de ne voir le passé qu'uniquement au travers d'évènements tragiques, alors qu'il recèle bien d'autres trésors tout aussi importants.

Un jour, un poète a dit « lorsqu'un vieillard disparaît, c'est une bibliothèque que l'on brûle ». Il rappelait par cette maxime que nous sommes tous les dépositaires de l'histoire et qu'il est aussi de notre devoir de la transmettre.

Pour essayer de remédier à cette situation, nous avons décidé de mettre en chantier le projet de création des archives de la commune.

La première étape de ce travail de fourmis consiste à regrouper un maximum de photographies et d'articles de journaux (un excellent travail de documentation a déjà été effectué par l'ancien maire J.P. Favergeon. Voir les Buisseran de 1989 à 2001). Cependant cette partie ne peut être mise en œuvre sans la participation active de chacun d'entre vous.

Nous proposons donc de rencontrer toutes celles et ceux qui seraient en possession des éléments que nous recherchons. Nous nous engageons à rendre à leurs propriétaires dans les heures qui suivront le prêt, tous les documents qui seront mis à notre disposition, le temps d'en réaliser des copies.

Notre ambition est de les classer, les compiler par ordre chronologique pour les rendre facilement accessibles et consultables par tous. Mais surtout, nous voulons créer un espace d'échange et de plaisir, comme les albums photographiques de nos aïeux, où toutes les générations pourraient se retrouver.

Notre volonté est aussi pédagogique. Nous voulons mettre à la disposition des enfants et des professeurs des écoles, une base de données qu'ils pourront utiliser comme un livre d'histoire.

Voilà résumé en quelques lignes l'ensemble de notre projet. Je suis convaincu que nous serons fiers, dans quelques mois, d'avoir, chacun à notre niveau, apporté une pierre à l'édifice de l'écriture de l'histoire de notre commune.



L'équipe responsable de ce projet se tient à votre disposition. Il vous suffit d'en informer le secrétariat de la Mairie ou de contacter directement Monsieur Eric Clamecy par e-mail à l'adresse suivante : clamecy.voiron@wanadoo.fr

Nous savons que nous pouvons compter sur vous qui êtes l'histoire de La Buisserie,

Eric CLAMECY

Foire des Bourgeons dimanche 28 mars

Le **Dimanche 28 mars 2010**, notre commune organise sa foire annuelle des Bourgeons. Cette fête du village, qui est aussi celle de tous les habitants de notre commune, sera un moment de partage, autant qu'un lieu de découvertes. Elle mettra cette année à l'honneur les productions locales et la biodiversité de notre vallée.

Vous y rencontrerez des agriculteurs qui se sont engagés dans une démarche écologique, la production Bio et tout ce qui contribue à l'amélioration de notre consommation au quotidien. Vous croiserez également, au hasard des nombreux stands des artisans qui valorisent le commerce équitable, le développement durable ainsi que les énergies renouvelables.

Les associations qui participent au maintien de la biodiversité de notre vallée seront partie prenante de notre manifestation. Acteurs indispensables de l'avenir de notre région, elles apporteront leurs points de vue aiguisés mais sans concession et seront surtout porteuses de débats.

Dans notre démarche écologique, nous avons trouvé dans le SIBRECSA un partenaire à part entière. Nous avons engagé à leur côté une démarche de réduction et de tri des déchets sur la foire. Une idée qui peut surprendre, mais qui est à nos yeux parfaitement compatible avec l'orientation que nous souhaitons donner à notre manifestation.



Vous retrouverez bien sûr, les stands traditionnels comme la buvette, les plats à emporter, des animations gratuites comme les jeux anciens et le stand maquillage.

Une foire sans un grand repas nous semblerait orpheline. Nous avons choisi cette année de vous surprendre, en dérogeant à nos habitudes. Nous vous proposerons en effet, dans une ambiance musicale, **une paella géante**. Pour les inconditionnels, ce plat sera également proposé à emporté.

Autre nouveauté pour cette année, nous installerons **un grand vide-greniers** entre la mairie et l'église. Cette activité, nouvelle pour nous, sera organisée avec l'aide d'un partenaire extérieur, et sera payante. Toutes celles et ceux qui souhaitent y participer devront **retourner au plus tôt à l'organisateur** le bon d'inscription joint au bulletin municipal. Ce bon sera disponible également en mairie.

Voilà résumé en quelques mots les grandes lignes de cette journée de fête. Nous l'avons souhaitée ouverte aux autres, accessible à tous, variée et mais surtout festive. Nous vous proposons de le vérifier et nous vous donnons rendez-vous **le Dimanche 28 mars 2010 à partir de 8 h.**

L'équipe organisatrice



RETROSPECTIVE ... 2009

1. Cérémonie du 11 Novembre
2. Accueil des nouveaux habitants
3. Balade autour du livre
4. Club des Dauphins
5. Fête intergénération
6. Le train de Noël
7. Les vœux du Maire
8. La relève est assurée



Comité Local d'Installation

La Commission Agriculture et Environnement de la Communauté de Commune du Grésivaudan a lancé une étude sur le renouvellement des exploitations agricoles. Cette étude a été confiée à l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles).

Devant le risque de non renouvellement des exploitations agricoles, les élus et les agriculteurs présents lors des réunions ont souhaité créer un Comité Local d'Installation qui sera chargé de mettre en place un fichier pour répertorier les agriculteurs qui désirent vendre leur exploitation et les demandes des jeunes qui désirent s'installer. Ce Comité (C.L.I.) mettra en relations les deux parties intéressées.

Pour la commune de La Buissière les membres du C.L.I. sont :

- André MAITRE *en qualité d' élu*
- Stéphane MASSET *en qualité de représentant des agriculteurs.*



Le Cerf-Volant

Le Cerf-volant est un lieu d'accueil Enfants/Parents. Il est ouvert à tous les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents etc...).

Les enfants restent sous la responsabilité de l'accompagnant et doivent respecter les règles du lieu. L'accueil est assuré par deux professionnels de l'enfant et de la famille.

La fréquentation est libre, anonyme gratuite et sans inscription.

Le Cerf-volant propose à travers le jeu et la parole de :

- Rencontrer d'autres parents
- Echanger et partager vos questionnements
- Découvrir votre enfant au milieu des autres
- L'accompagner vers l'autonomie
- Faire une pause



ADRESSE : Le Cerf Volant « Les galopins » rue des Mettenie 38530 Pontcharra

TELEPHONE : 06 88 86 49 68

HORAIRE D'OUVERTURE : le lundi de 8 h 45 à 11 h 15
(sauf vacances scolaire et jours fériés)



LES TRANSPORTS DU GRÉSIVAUDAN

VOS TITRES DE transport 2009/10

04 76 97 92 80
www.le-gresivaudan.fr

POUR CIRCULER DE TEMPS EN TEMPS

> TICKET UNITAIRE
Un ticket pour circuler librement pendant 3 heures (aller-retour et correspondances autorisés) uniquement sur les lignes du réseau des Transports du Grésivaudan.
Tarif unique: 0,50 €



TICKET VENDU UNIQUEMENT à bord des véhicules

> CARNET 10 TICKETS
Un carnet pour réaliser 10 trajets et circuler librement pour chacun pendant 3 heures (aller-retour et correspondances autorisés) uniquement sur les lignes du réseau des Transports du Grésivaudan.
Tarif unique: 4 €



CARTE VENDUE UNIQUEMENT dans les points de vente DU GRÉSIVAUDAN

POUR CIRCULER SOUVENT

Des formules abonnements adaptées à vos besoins pour circuler librement sur n'importe quelle ligne desservant les 47 communes du Grésivaudan, y compris les lignes Transisère à l'intérieur du territoire du Grésivaudan.

Comment ça marche ?

1. UN PASS* NOMINATIF ET PERSONNEL SERVANT DE CARTE D'ABONNÉ



Pass Mobilité: tout public.

Pass Éco Jeune: de 12 à 25 ans.

Pass Éco: personnes à mobilité réduite ou à ressources inférieures ou équivalentes au SMIC.

Pass Junior: moins de 12 ans.
GRATUIT

Pass Liberté: cas particuliers.
GRATUIT

* Les Pass sont délivrés sur présentation de justificatifs. Pour tous, il faut remplir un formulaire de demande de Pass, joindre une photo, une pièce d'identité ou le livret de famille pour les mineurs.
Pour le Pass Éco: attestation de Pôle Emploi ou avis d'imposition; carte de handicap ou d'invalidité.

> Les familles (selon conditions de ressources) à partir du 3^e enfant à charge de moins de 26 ans, si les 2 premiers enfants à charge sont abonnés à un PASS éco Jeune.
> Les accompagnateurs désignés par les communes lors de déplacements d'enfants de moins de 5 ans ou les accompagnateurs de personnes dont le handicap ne leur permet pas de voyager seules.

2. UN ABONNEMENT À ACHETER POUR CIRCULER

MENSUEL

Pass Mobilité: 15 €
Pass Éco/Éco Jeune: 5 €



TRIMESTRIEL

Pass Mobilité: 35 €
Pass Éco/Éco Jeune: 13 €



ANNUEL

Pass Mobilité: 105 €
Pass Éco/Éco Jeune: 40 €



ACCÈS GRATUIT POUR

- Les abonnements domicile - travail TER.
- Le Pass 1 jour Transisère.
- Les abonnements Transisère.

PASS DELIVRÉS ET ABONNEMENTS VENDUS dans les points de vente du GRÉSIVAUDAN

LES POINTS DE VENTE DU GRÉSIVAUDAN

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h :

À Croilles
Le Grésivaudan - Communauté de communes
715 rue Louis Néel

À Pontcharra
Les Transports du Grésivaudan
18 place de la Résistance



G12 - Goncelin – Le Touvet – Pontcharra via Ste-Marie-d'Alloix et la Buissière		Lignes de transport					
Sens Goncelin vers Pontcharra		Lignes de transport					
Jours de fonctionnement		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
période du 24 août au 13 juillet		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
Jours de fonctionnement		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
période du 15 juillet au 23 août		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
GONCELIN	GONCELIN - LA GARE	7:07	7:50	16:40	17:40	18:40	19:40
Correspondances TER	Depuis Chambéry / vers Grenoble			16:35	17:35	18:41	19:41
	Depuis Grenoble / vers Chambéry			16:36	17:36	18:36	19:34
LE TOUVET	LA CONCHE	7:12	7:55	16:51	17:51	18:51	19:51
LE TOUVET	Les terrasses	7:13	7:56	16:52	17:52	18:52	19:52
LE TOUVET	PLOSSU (MAIRIE)	7:14	7:57	16:53	17:53	18:53	19:53
LE TOUVET	LE SAINT JEAN	7:16	7:59	16:55	17:55	18:55	19:55
LE TOUVET	HAUT TOUVET (EDF)	7:17	8:00	16:56	17:56	18:56	19:56
SAINTE-MARIE-D'ALLOIX	LE VILLAGE	7:21	8:04	17:00	18:00	19:00	20:00
LA BUESSIERE	CHÂTEAU (entrée du Village)	7:25	8:08	17:04	18:04	19:04	
LA BUESSIERE	LA BUESSIERE ECOLE	7:26	8:09	17:05	18:05	19:05	
LA BUESSIERE	LA BERARDE (RD1090)	7:28	8:11	17:07	18:07	19:07	
BARRAUX	PONT DE LA GACHE	7:33	8:16	17:12	18:12	19:12	
PONTCHARRA	LA GARE	7:36	8:19	17:15	18:15	19:15	
Correspondances TER	Depuis Chambéry / Vers Grenoble	7:40	8:15	17:05	18:04	19:33	
	Depuis Grenoble / Vers Chambéry	7:42		17:14	18:15	19:23	
PONTCHARRA	PISCINE	7:37	8:20	17:16	18:16	19:16	
PONTCHARRA	LYCEE (AV. DE LA GARE)	7:38	8:21	17:17	18:17	19:17	
PONTCHARRA	MAIRIE	7:39	8:22	17:18	18:18	19:18	

G12 - Goncelin – Le Touvet – Pontcharra via Ste-Marie-d'Alloix et la Buissière		Lignes de transport			
Sens Pontcharra vers Goncelin		Lignes de transport			
Jours de fonctionnement		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
période du 24 août au 13 juillet		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
Jours de fonctionnement		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
période du 15 juillet au 23 août		LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv	LPMaJv
PONTCHARRA	MAIRIE		07:41	17:37	18:37
PONTCHARRA	LYCEE (AV. DE LA GARE)		07:42	17:38	18:38
PONTCHARRA	PISCINE		07:43	17:39	18:39
PONTCHARRA	LA GARE		07:44	17:40	18:40
Correspondances TER	Depuis Chambéry / Vers Grenoble			17:15	18:15
	Depuis Grenoble / Vers Chambéry		07:42		
BARRAUX	PONT DE LA GACHE		07:47	17:43	18:43
LA BUESSIERE	LA BERARDE (RD1090)		07:51	17:47	18:47
LA BUESSIERE	LA BUESSIERE ECOLE		07:53	17:49	18:49
LA BUESSIERE	CHÂTEAU (entrée du Village)		07:54	17:50	18:50
SAINTE-MARIE-D'ALLOIX	LE VILLAGE	06:55	07:58	17:54	18:54
LE TOUVET	HAUT TOUVET (EDF)	07:02	08:01	17:57	18:57
LE TOUVET	LE SAINT JEAN	07:03	08:02	17:58	18:58
LE TOUVET	PLOSSU (MAIRIE)	07:05	08:04	18:00	19:00
LE TOUVET	LES TERRASSES	07:06	08:05	18:01	19:01
LE TOUVET	LA CONCHE	07:07	08:06	18:02	19:02
GONCELIN	GONCELIN - LA GARE	07:12	08:11	18:07	19:07
Correspondances TER	Depuis Chambéry / vers Grenoble	07:23	08:22		
	Depuis Grenoble / vers Chambéry	07:15	08:15	17:55	19:23

Renvois à consulter A-Ce service dessert Saint-Vincent-de-Mercuz

TRONC COMMUN G12 - G13														
Sens Goncelin - Le Touvet														
Jours de fonctionnement		LPMaJv												
période du 24 août au 13 juillet		LPMaJv												
Jours de fonctionnement		LPMaJv												
période du 15 juillet au 23 août		LPMaJv												
GONCELIN	GONCELIN - LA GARE	7:07	07:22	7:50	08:12	16:02	16:46	17:15	17:46	18:15	18:46	19:27	19:46	
Correspondances TER	Depuis Chambéry / vers Grenoble								16:35		17:35	18:41	19:15	19:41
	Depuis Grenoble / vers Chambéry		07:15						16:36	17:06	17:36	18:07	18:36	19:17
LE TOUVET	LA CONCHE	7:12	07:27	7:55		16:07	16:51	17:20	17:51	18:20	18:51	19:32	19:51	
LE TOUVET	Les terrasses	7:13	07:28	7:56		16:08	16:52	17:21	17:52	18:21	18:52	19:33	19:52	
LE TOUVET	PLOSSU (MAIRIE)	7:14	07:29	7:57	08:17	16:09	16:53	17:22	17:53	18:22	18:53	19:34	19:53	
LE TOUVET	LE SAINT JEAN	7:16	07:31	7:59	08:19	16:11	16:55	17:24	17:55	18:24	18:55	19:36	19:55	
LE TOUVET	HAUT TOUVET (EDF)	7:17	07:32	8:00	08:20	16:12	16:56	17:25	17:56	18:25	18:56	19:37	19:56	
Sens Le Touvet - Goncelin														
Jours de fonctionnement		LPMaJv												
période du 24 août au 13 juillet		LPMaJv												
Jours de fonctionnement		LPMaJv												
période du 15 juillet au 23 août		LPMaJv												
LE TOUVET	HAUT TOUVET (EDF)	06:25	07:02	07:33	08:01	16:58	17:28	17:57	18:31	18:57	19:31			
LE TOUVET	LE SAINT JEAN	06:26	07:03	07:34	08:02	16:59	17:29	17:58	18:32	18:58	19:32			
LE TOUVET	PLOSSU (MAIRIE)	06:28	07:05	07:36	08:04	17:01	17:31	18:00	18:34	19:00	19:34			
LE TOUVET	LES TERRASSES	06:29	07:06	07:37	08:05	17:02	17:32	18:01	18:35	19:01	19:35			
LE TOUVET	LA CONCHE	06:30	07:07	07:38	08:06	17:03	17:33	18:02	18:36	19:02	19:36			
GONCELIN	GONCELIN - LA GARE	06:35	07:12	07:43	08:11	17:08	17:38	18:07	18:41	19:07	19:41			
Correspondances TER	Depuis Chambéry / Vers Grenoble	06:41	07:23	07:48	08:22									
	Depuis Grenoble / Vers Chambéry		07:15		08:15	17:17		18:07		19:15				

Les Théâtr'eux se préparent

Au cœur des activités de l'association « Loisirs et Sports », les matinées et les soirées théâtre font partie des animations de notre village qui sont devenues au cours des années, il faut le dire, incontournables.

Après le départ de Nadine et Pierre Bergues, cette sympathique troupe s'est remise en scène autour de Catherine Mottet dans la pièce d'Yvon Taburet, « De vers en verres », jouée au printemps 2009 à La Buissière puis le 17 octobre à Sainte-Marie d'Alloix lors du « week-end théâtre ».

Depuis, tous les mercredis, la troupe, renforcée par de nouveaux et jeunes visages qui vous seront bientôt familiers, a repris le travail d'ar-rache-pied, sous la direction de P. Roumegoux, pour la préparation d'une nouvelle pièce.

A ce sujet, le titre ne m'a pas été communiqué, l'intrigue non plus: le secret est à ce jour bien gardé. Mon informateur étant quant' à lui bien renseigné, me laisse entendre qu'il s'agirait d'une pièce comique et qu'il serait question de voyage, d'anniversaire, d'inspecteurs de police, de ballets russes, d'espèces menacées dans des valises pleines de fous rires.



Toute la troupe vous donne donc rendez-vous le 23, 24, 30 avril et 01 mai 2010 en soirée et le dimanche 25 avril 2010 en matinée.

Pour pleurer de rire et applaudir ces comédiens amateurs mais oh combien talentueux.

Bricolage de Noël

Une trentaine d'enfants ont participé à cette activité : centres de tables, décopatch, boules de Noël, cartes de vœux, pâte à sel ont été réalisés. Objets qu'ils ont fièrement ramenés à la maison.



L'Association remercie très chaleureusement Noémie CARRON et Morgane FERRARI pour leur aide précieuse.

Le Loto des enfants

Connaître les chiffres, voilà tout ce qui est demandé aux enfants pour participer au loto organisé par Loisirs et Sports. Cela leur permet de gagner de très beaux lots et de passer un très bon après midi avec leurs copains et leurs parents.



L'association tient à remercier tout particulièrement ses membres qui, par leur présence et leur implication, permettent un bon déroulement de cette manifestation que les enfants ne rateraient sous aucun prétexte.

Alors, à vos agendas pour l'an prochain !!!

Balade autour du livre

Ce dimanche 11 octobre 2009, c'est de nouveau sous un soleil automnal que la 7ème journée dédiée au livre s'est ouverte à La Buisnière... normal, « comme chaque année ! »

Nous vous attendions nombreux pour vivre ensemble cet événement qui met la culture et la lecture à l'honneur, dans la joie et la bonne humeur... Nous n'avons pas été déçus puisque, ce jour là, le cap des 400 visiteurs a été atteint !

Et cette année, les membres du Jury du concours « **La liberté aux mots** » ont récompensé une habitante de La Buisnière, Madame Martine Catalon, pour sa nouvelle intitulée « **Livre Echange** ».

Cette nouvelle, ainsi que les écrits de tous les lauréats, seront prochainement publiés dans un recueil que vous pourrez découvrir dans la Bibliothèque de Sainte Marie d'Alloix, votre Mairie, et à l'Office du Tourisme du Grésivaudan à Pontcharra.

Début de la nouvelle « Livre Echange » :

Sa valise pleine de livres était prête depuis déjà une semaine. C'est à peine si elle pouvait tout contenir. Même que Rosa avait eu de la peine à la fermer. C'est à pieds joints sur le couvercle qu'elle avait réussi à en venir à bout. Car il n'était pas question qu'elle se sépare d'un seul de ces volumes, tant ils représentaient de moments, de souvenirs, d'atmosphères, de parfums aussi. Tous porteurs de larmes et de rires, témoins de vies par procuration, ils étaient devenus ses plus fidèles compagnons et toute sa richesse...

A NOTER : L'Assemblée Générale de l'association « Balade autour du livre » aura lieu en Février ou Mars 2010 (date et lieu non encore définis ce jour)

Si vous avez un peu de temps libre, soyez assuré(e) que nous saurons faire bon usage de vos talents ! Vous pouvez poser votre candidature à un poste au conseil d'administration de l'association ou simplement donner votre nom pour participer en tant que bénévole occasionnel.



Pour la 8ème édition de balade autour du livre, l'association recherche de nouveau des ouvrages de tous genres, en bon état, afin d'étoffer le stock disponible à la vente.

Catherine Mottet 04 76 13 40 98

Hélène Chabert 04 76 08 47 33

Brigitte Lanoy 04 76 08 67 53

Élagage : Mode d'emploi



L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire :

En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (art. 24 du décret du 14 mars 1965 CH.IV)

En domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne (NF C11-201)

En dehors de ces deux cas spécifiques, pour toute ligne située en domaine privé ou public, ERDF assure l'élagage des arbres.

ZONE D'ÉLAGAGE ET DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

Trouée d'élagage : couloir ou tranchée de déboisement réalisé à l'occasion de la construction de la ligne électrique. Il est formellement déconseillé de replanter des arbres dans une tranchée de déboisement.

Distance d'élagage des arbres situés en zone 1 au dessous de la ligne dans la trouée d'élagage :
 3 m => sous une ligne haute tension (HTA 20 kV),
 2 m => sous une ligne basse tension (BTA 400 V)

Distance d'élagage des branches situées en zone 2 et 3, issues d'arbres dont les troncs sont plantés en dehors de la zone d'élagage :

5 m => par rapport à une ligne haute tension,
 3 m => par rapport à une ligne basse tension.

ÉLAGUER SOI-MÊME ?

Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions. Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF. En cas d'accident ou d'incident électrique dû au non respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ERDF pourrait être dérogée.

ERDF recommande de faire réaliser les travaux d'entretiens lourds par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.

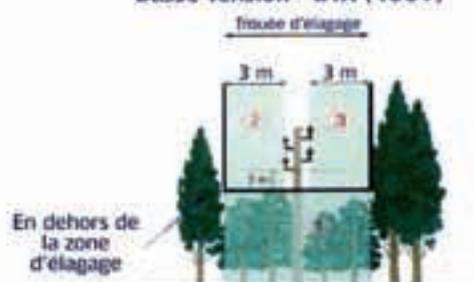
QUELLES DÉMARCHES ?

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretiens à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite (Demande de Renseignement) auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa n°90-0188.

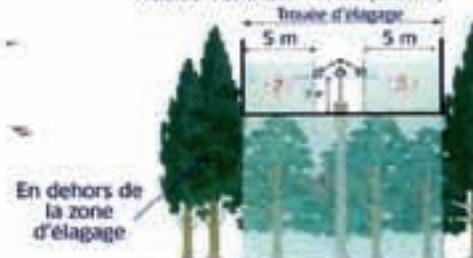
ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.

Basse Tension - BTA (400V)



Haute Tension - HTA (20kV)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires : 6 000 euros.

CONSEILS

1. Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances de sécurité
2. Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.

Toute personne constatant qu'un arbre menace une ligne ou se situe à moins de 3 mètres doit prévenir :

**Le Service Dépannage ERDF
 au 0 810 761 773**

Ateliers théâtre à Sainte Marie d'Alloix

A partir du 2 Mars 2010, le « CLUB SPORTIF ET CULTUREL SMA » propose DES ATELIERS THÉÂTRE POUR PETITS ET GRANDS

Théâtre 7-12 ans , le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 :

- Prendre la parole par le biais de l'expression corporelle et orale, la mémorisation.
- Participer à une activité à la fois pédagogique et ludique par l'approche de la technique théâtrale
- Promouvoir la lecture par l'apprentissage d'un ou de plusieurs rôle(s)
- Avoir du plaisir en jouant la comédie pour monter un vrai spectacle

L'éveil théâtral, pour les 4-6 ans, permet à l'enfant de sentir, regarder, écouter, exprimer et se découvrir. (séances prévues le jeudi de 17 h 30 à 18 h 15)

Grâce à des exercices ludiques et à des jeux relaxants (musique, mimes, danse, chant..), l'enfant prend conscience de son corps, de sa voix, de l'espace et des autres ; Le tout dans la joie et la bonne humeur. Chaque séance débute par une histoire qui est prétexte à jouer, à mimer, à inventer, à se costumer et à créer des minis spectacles.

Les ateliers ados (jour et horaire à définir avec les participants): exercices d'échauffement corporel et vocal; prise de parole; construction d'un personnage; exercices d'improvisation,...

Pour tous : vivre une expérience de théâtre afin de mieux s'exprimer, créer ensemble, mieux connaître son corps, sortir sa voix, apprendre, jouer la comédie, se présenter en public..

Pour participer :

Ces ateliers Théâtre sont ouverts aux enfants de 4 à 6 ans, de 7 à 12 ans, et aux jeunes jusqu'à 20 ans (possibilité de faire 3 ou 4 groupes en fonction des âges des inscrits).

Les places sont limitées à 10 participants par groupes.



Pour une inscription ou plus de renseignements, contacter directement l'animatrice
Catherine : 04 76 13 40 98

Carnet blanc à la mairie

Le 4 juillet 2009 Jean Pierre BUART a uni pour le meilleur et pour le pire un de vos élus. En effet, les « jeunes mariés » Marc GAUDOUIN et Sylvie VALARIER se sont dits « OUI » en présence de leurs familles, enfants, petits enfants et du conseil municipal au complet.

Marc est retraité. Conseiller municipal depuis 2008 il est plus particulièrement chargé du cimetière..... Sylvie quant à elle travaille encore mais attend patiemment la retraite pour pouvoir profiter de la vie avec son jeune époux.

Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette sympathique cérémonie.

Nous leur souhaitons longue vie et beaucoup de bonheur.



Partage entre deux cultures...

Voilà déjà trois mois que notre petit groupe composé de Lucille Vachon du Touvet, Virginie Rodier de Pontcharra, Liane Dupon et Anne-Lise Michel de La Buisnière, découvrait enfin la célèbre ville de San Francisco, pour un grand projet qui nous a rassemblées pendant un an.

De nombreux changements eurent lieu avant que celui-ci ne se concrétise, mais nous étions sûres d'une chose : notre désir de faire découvrir la culture française et notre région aux jeunes citoyens américains. Et nous espérions nous aussi être confrontées à leur propre culture, par le biais d'une immersion quotidienne dans des familles d'accueil.

Pour ce faire, nous avons dû contacter une école et des professeurs de français sur place, réaliser des interventions que nous avons par la suite présentées à des jeunes de différentes classes, et, bien sûr, financer notre projet.

Nous nous donnèrent donc rendez-vous à l'Espac Jeunes Gaïa, association sur Pontcharra permettant aux jeunes de réaliser leur projet en les encadrant, afin d'écrire nos interventions et de s'occuper des démarches administratives, avec l'aide d'une animatrice, Aude Bouvier.

Nos week-ends et nos vacances furent consacrés à l'autofinancement du projet : tenir un stand de papier cadeaux à Noël, vendre des gâteaux au marché du Touvet, du muguet, des stylos et des porte-clefs dans notre Lycée, distribuer des prospectus et tenir la buvette du festival « Au près de mon arbre ».



De plus, nous avons été beaucoup aidées par les municipalités du Touvet et de Pontcharra et par Jeunesse et Sports, qui nous ont accordées des bourses et un chantier jeunes.

Au final, pendant les vacances de la Toussaint 2009, nous avons pu rencontrer les deux classes du lycée Lowell High School et faire découvrir aux élèves une part de notre culture, par le biais de jeux ludiques et de courts diaporamas pédagogiques.

Aujourd'hui, nous entretenons toujours le lien avec nos correspondantes.

L'un des deux professeurs américains souhaiterait même poursuivre l'échange jusqu'en France, avec sa classe.

Aussi, affaire à suivre au cours de cette année 2010, avec, sans doute prochainement, des jeunes américaines à La Buisnière...

Une jeune artiste à La Buissière

Mélina est une enfant de La Buissière puisqu'elle est la fille de Sylviane et Ionnis Hadjoannou.

Après des études aux beaux arts, elle a beaucoup voyagé et s'est surtout imprégnée de la culture indienne et népalaise : son style à la fois naïf, coloré et lumineux est inspiré de ces paysages. Toutes ses aquarelles et illustrations de cartes (sur le thème des fleurs) ont la particularité d'être retouchées au stylo dont le trait cerne et souligne certains éléments, apportant une touche originale à ses œuvres.



Plus tard, elle rencontre l'herboriste Dominique Lesage qui lui propose l'illustration de son livre sur les plantes de la mythologie.

Entre temps, Mélina a encore élargi sa création : ses cartes ont pour thèmes les plantes mais aussi la nature, les femmes et même le rêve...

Le rêve pour elle : rencontrer des éditeurs, des auteurs et illustrer des œuvres.

Vous avez pu la rencontrer à La Buissière puisqu'elle était présente lors de La Balade autour du Livre le 8 octobre dernier.

Nous sommes persuadés que son art sera connu et reconnu dans les années à venir.



Déchets d'Automne ... Engrais de Printemps

L'automne est la saison qui nous offre la palette de couleurs la plus en nuance de l'année, mais c'est aussi celle où dame nature nous inonde du plus grand nombre de déchets végétaux. Ils sont lourds, volumineux et le plus souvent très difficiles à emporter.

Plutôt que de passer son temps à remplir indéfiniment des sacs pour les empiler dans les containers des déchetteries, avez-vous pensé au compostage ?

C'est un moyen simple, écologique et qui vous permettrait, en plus des feuilles et autres végétaux, de recycler un tiers de vos déchets ménagers.

Ce moyen de recyclage contrairement aux idées reçues est facile à mettre en œuvre, si tant est que vous respectiez quelques règles élémentaires simples.

Pour vous y aider, M. Eric Clamecy, conseiller municipal et guide composteur formé par le SIBRECSA, se tient à votre disposition pour mettre en place chez vous cette méthode écologique de retraitement et revalorisation des déchets.

Il vous suffit d'en faire la demande auprès du secrétariat de la mairie, (tel 04.76.97.32.13) ou de le contacter directement au 06 76 24 27 61.



Etat Civil

Décès à partir du 29 mai 2009 :

Bernard MAITRE
Philippe VOIRON
Lucien BREUIL

Naissance 2009 :

Kilyan VANDEVAERDE né le 24/12/09

Mariages 2009 :

Marc GAUDOIN et Sylvie VALARIER
Cyril BROCHERIEUX et Stéphanie LEHMANN
Jérôme CALDARA et Amélie MOTTET
Joachim DE BARROS PEREIRA et Véronique JOLY

La Buisserie bien représentée au Marathon de New-York

Vous les avez peut-être rencontrés sur les chemins de la plaine qu'ils arpentent régulièrement pour s'entraîner, parfois en compagnie de « Cachou » le chien.

Mylène et Denis Coupé sont des marathoniens, vous savez, ceux qui courent 42.195 km.

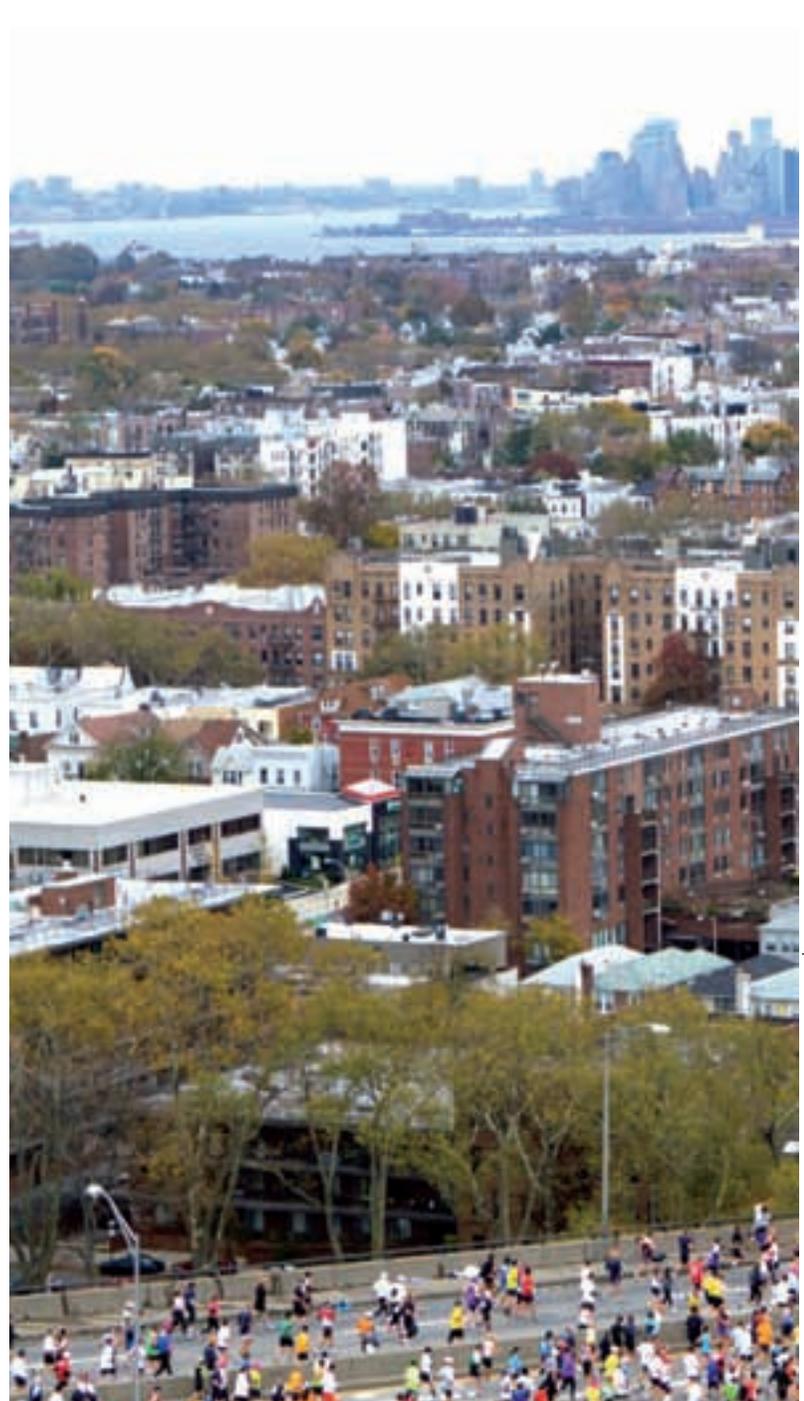
Ils réussirent leur première expérience de marathoniens au Marathon de Paris en avril 2008. Puis ils avaient participé à la première édition du Marathon de Nice, en Novembre de la même année.

Pour l'année 2009, ils ont choisi New York. Ils avaient envie de connaître l'ambiance unique de cette manifestation à laquelle participent tous les meilleurs et un record de participants, puisqu'ils étaient plus de 44000 au départ de cette 40^{ème} édition de cette épreuve mythique. Et ils n'ont pas été déçus.

Organisation exemplaire : malgré le nombre impressionnant de participants, aucune cohue ni à la remise des dossards ni aux ravitaillements (tous les 3 km). Quand le départ est donné, pas de bousculade. Les marathoniens prennent le départ en fonction des temps de référence qu'ils ont effectués dans des épreuves précédentes. Les plus rapides partent donc les premiers et les moins rapides qui prennent le départ ensuite par vagues successives ne gênent en rien le déroulement de la course.

Le marathon traverse les principaux quartiers de New-York : il part de Staten Island sur le pont de Verrazano, puis traverse Brooklyn et le Queens, avant de repiquer à travers le Bronx et Harlem (qu'on ne traverse pas habituellement avec les tours operateurs...), pour s'achever dans Manhattan à Central Park, le poumon vert de New York, magnifique parc de 341 hectares (environ la moitié de la surface de La Buisserie !).

- **Mylène**, même si elle était un peu déçue de ne pas avoir battu son record à cause d'une déchirure musculaire contractée à mi-course, a tout de même pu terminer l'épreuve en 4 h 09 : ce qui est plus qu'honorable et **la place 4065^{ème} sur 15175 femmes à l'arrivée (740^{ème} de sa catégorie d'âge et 170^{ème} française).**





40^{ème} édition de l'épreuve mythique du Marathon de New-York, plus de 42 km à travers différents quartiers de cette méga-pole.

• Quant à **Denis** il a encore amélioré son record puisqu'il a parcouru les 42,195 km en 3 h 06 ce qui le place **1468^{ème} sur 28485 hommes à l'arrivée (329^{ème} de sa catégorie d'âge et 130^{ème} français).**

En plus d'images plein les yeux, ils ramènent de bons résultats :

Prochains objectifs : le marathon de Rome, réputé parmi les plus beaux de la planète parce qu'il parcourt les sites historiques de la ville antique, fin mars 2010. Ensuite peut être Londres, Berlin, ou Boston le plus ancien de tous les marathons de la planète.

Alors à quand un marathon à La Buisnière ?

Moi je n'ai toujours pas compris ce qui les fait courir comme ça et vous ?



Agenda

● Mars

- **Jeudi 4 Mars 2010 :**
Assemblée générale de «La Balade autour du livre» à 20h30 à la cure.
- **Samedi 6 Mars 2010 :**
Fête Intergénération
- **Samedi 27 et Dimanche 28 Mars 2010 :**
Danse des petits au Coléo
- **Dimanche 28 Mars 2010 :**
Foire des Bourgeons

● Avril

- **Vendredi 23, Samedi 24, Vendredi 30 Avril 2010 en soirée:**
Théâtre
- **Dimanche 25 Avril 2010 en matinée:**
Théâtre

● Mai

- **Samedi 01 Mai 2010 en soirée :**
Théâtre
- **Samedi 29 Mai 2010 :**
Fête des mères

● Juin

- **Samedi 5 Juin 2010 :**
Pizza au Boissieu
- **Vendredi 11 et Samedi 12 Juin 2010 :**
Danse des grandes au Coléo

Informations

Mairie de La Buisnière

Le secrétariat de mairie est ouvert les :

Lundi de 8h à 12h et de 16h à 18h
Mardi de 8h à 12h
Mercredi de 8h à 12h
Jeudi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h

Pour rencontrer le maire, prendre rendez-vous au secrétariat.
(Tel : 04 76 97 32 13)

Message de la commission information et communication

Envoyez-nous régulièrement programmes, comptes rendus, de vos manifestations, illustrations de vos activités, articles, photos, petites annonces.

Vous pouvez les déposer en Mairie.

Horaires déchetteries de Pontcharra

Du lundi au vendredi de 14h à 19h.
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Horaires déchetteries du Cheylas (tous les déchets)

Lundi de 14h à 19h.
Mardi et jeudi de 8h à 12h.
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

En hiver, fermeture à 18h pour les 2 déchetteries.

Taxi -Courses

Le taxi-course a été mis en place il y a maintenant sept ans.
Il s'adresse prioritairement aux personnes âgées, mais il est aussi ouvert et gratuit pour toute personne ne disposant pas de véhicule et cela dans la limite des capacités du taxi.

Départ : tous les mardis, aux environs de 10 heures
Destination : Super U
Retour : vers 11 h 45

Inscription chaque lundi à partir de 19 h au 04 76 97 38 61 (Serge Taxi)

Bibliothèque Ste Marie d'Alloix

Prêt : Romans, BD, livres jeux, documentaires, albums, revues, CD Roms.
6 ouvrages par personne pour 3 semaines.

Horaires :

Mardi : de 17 h 30 à 19 h
Mercredi : de 16 h 30 à 18 h 30
Samedi : de 10 h 15 à 12 h 15

Tarifs pour les habitants de La Buisnière :

Famille : 14 €
Adulte : 7 €
Enfant (-14 ans) : 3 €

Avec la carte Grésilib', délivrée à votre demande lors de l'inscription, possibilité de puiser dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan.